

# Institut Ecocitoyen

## de Recherche et d'Action Environnementale

### Un projet novateur et ambitieux

- ✓ **Mieux connaître les polluants** présents dans l'air, l'eau et les sols du Pays du Mont-Blanc et leurs effets sur la santé des habitants
- ✓ **Partager cette connaissance scientifique à tous** avec transparence et pédagogie
- ✓ **Proposer des solutions concrètes** pour améliorer l'état sanitaire et environnemental du territoire
- ✓ **Créer une association** de loi 1901, ouverte à tous, et dont l'assemblée générale constitutive se tiendra le 13 octobre 2023

### Qui participe ?



Tout le monde peut prendre part au projet, en devenant à tout moment membre de l'association et en intégrant l'un de ses huit collèges. Au sein de chacun des collèges, deux représentants siègeront au conseil d'administration.



**POUR REJOINDRE L'INSTITUT :**

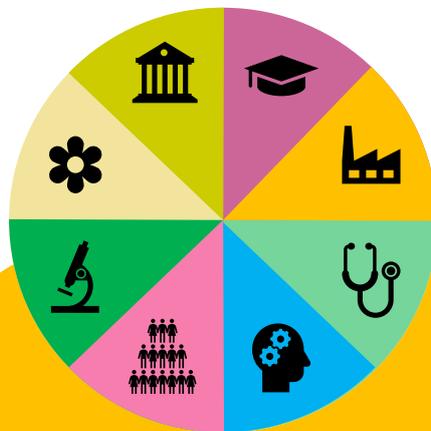
<https://www.ccpmb.fr/institut-ecocitoyen/>



# Comment ça marche ?

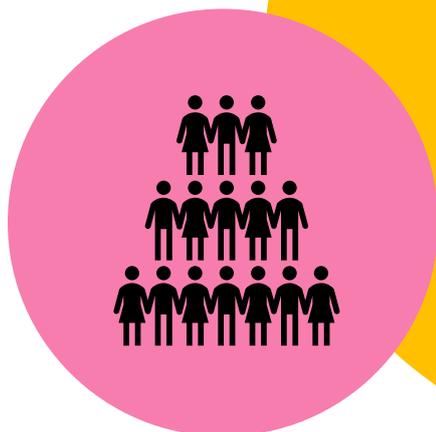
## Le conseil d'administration

Des représentants de chaque collège prennent les décisions. Ils sont dotés de voix décisionnelles, sauf les collectivités et les experts, qui eux ont un rôle consultatif.



## L'équipe de l'Institut

Un directeur et un animateur de l'Agora.



## L'Agora

Un conseil dédié à tous les habitants, résidents secondaires et touristes qui souhaitent s'engager dans des actions de sensibilisation, intégrer des protocoles de sciences participatives, partager des idées et transmettre les informations entre l'Institut et la population.

## Le conseil scientifique

Des chercheurs de la recherche publique, chargés de conseiller sur les études à mener, vulgariser les résultats, transformer les questions locales en problématiques scientifiques et proposer des études pour tenter d'y répondre.

Soutien financier de :

75 000 €